

# Variation stylistique en français et compétence communicative en milieu minoritaire

---

Françoise Mougeon  
Université York

L'étude de la compétence linguistique des francophones en milieu bilingue a déjà fait l'objet de recherches, portant principalement sur les facteurs conduisant à la réduction de la compétence en français par l'assimilation linguistique. Peu d'études ont été consacrées jusqu'à ce jour à la compétence stylistique des francophones bilingues. Il nous semble donc important d'examiner l'impact de situations de bilinguisme plus ou moins intenses sur la flexibilité stylistique des francophones et sur l'étendue de leur répertoire stylistique.

## **La compétence communicative et les mécanismes d'adaptation**

La communication est une des fonctions ultimes du langage. Le langage humain est une preuve de la nécessité pour l'homme de communiquer avec ses semblables. La langue est d'abord langue de société. C'est pourquoi cette société par sa texture conditionne la forme de notre communication linguistique. Les paramètres de la communication incluent la situation de communication, les rapports sociaux entre membres d'une communauté et la représentation que le locuteur se fait de l'interlocuteur. Autant de facteurs qui modèlent le discours.

Dans un milieu où le contexte linguistique est mixte, aux paramètres de la communication cités précédemment s'ajoute le facteur du bagage linguistique partagé entre interlocuteurs, plus précisément le degré de maîtrise des deux codes linguistiques chez l'interlocuteur tel que perçu par le locuteur, autrement dit l'évaluation par le locuteur de la maîtrise linguistique de l'interlocuteur. Une telle évaluation va naturellement amener le locuteur à converger vers un code linguistique restreint dans sa propre langue s'il perçoit qu'il a affaire à un locuteur de français langue seconde (le présupposé linguistique intervenant ici est qu'un locuteur non francophone ne peut avoir accès à un répertoire aussi développé en français que dans sa langue maternelle). Au locuteur donc la charge de converger vers le degré de compétence (réel ou supposé) de son interlocuteur en adaptant son discours à un répertoire restreint de formes et de vocables. Une des conséquences de la communication en milieu bilingue semble donc être la réduction du répertoire linguistique du français actif du locuteur francophone dans les interactions entre locuteurs de langue maternelle différente.

Dans un contexte de communication où la langue de communication est la langue maternelle commune des interlocuteurs, l'*adaptation* du discours du locuteur se fait sur une base *sociale et situationnelle*, tel que précédemment entre locuteurs de langue maternelle différente communiquant en français. Il résulte de cette adaptation une variation dans le style utilisé. Les mécanismes d'adaptation ont été largement étudiés par différents linguistes, psycholinguistes et psychologues.

Howard Giles a construit sa théorie de l'*accommodation* entre les années 1971 et 1980. Cette théorie avait d'ailleurs déjà été développée par d'autres linguistes et psychologues, entre autres Bourhis, St. Clair, Powesland, Saint-Jacques, Cheshire, Taylor, Ryan, Byrne, Hildebrand, Lambert, Genessee et Beebe, mais c'est Giles qui a intégré quatre théories sociopsychologiques et qui les a appliquées à l'étude de la variation de l'usage linguistique et de l'acquisition des langues. Les définitions que donnent ces auteurs de l'*accommodation* se complètent : ainsi Leslie

Beebe (1987, p. 62) définit succinctement l'accommodation comme « *adjustments in one's speech* » ; Richard Bourhis, Howard Giles et Wallace Lambert (1975) définissent l'accommodation par la tentative du locuteur de s'adapter au style du discours de son interlocuteur. Giles, Taylor et Bourhis (1973) précisent cette définition ainsi :

*[...] accommodation is a strategy employed by a speaker in order to obtain the listener's social approval of him along certain dimensions related to the situation.*

Giles ajoute :

*The essence of the theory of accommodation lies in the social psychological research on similarity-attraction. [...] an individual can induce another to evaluate him more favourably by reducing dissimilarities between them. The process of speech accommodation operates on this principle and as such may be a reflection of an individual's desire for social approval (Giles et Powesland, 1975, p. 157).*

Giles ajoute que cet effort peut en coûter au locuteur qui va jusqu'à déguiser, consciemment ou non, sa personnalité pour la rendre plus acceptable à son interlocuteur. Cette accommodation peut être perçue par l'interlocuteur comme forcée par une influence extérieure ou au contraire venir du locuteur lui-même. Le locuteur peut aussi choisir de ne pas accommoder son style par refus des valeurs véhiculées par l'interlocuteur si celles-ci sont contraires au groupe du locuteur. On désigne cette attitude comme divergente. Il y a divergence lorsque le locuteur tient à accentuer son appartenance identitaire à son groupe et s'efforce d'insister sur les différences qui l'opposent à son auditeur. Il y a effort de convergence, au contraire, lorsque le locuteur cherche à s'intégrer au groupe de l'interlocuteur. Dans ce cas, la convergence peut se faire *vers le haut*, c'est-à-dire vers une variété à prestige supérieur à celle du locuteur – ce qui est en général le cas dans des situations formelles, comme l'ont montré Labov (1966) et Giles (1973) –, ou *vers le bas* lorsque la variété de l'interlocuteur a un statut social inférieur. Le modèle comporte des limites cependant. En effet, rien ne garantit au locuteur que ses efforts d'accommodation au

discours de son interlocuteur vont porter des fruits. Enfin, ce modèle présuppose que le répertoire du locuteur est assez vaste pour lui permettre de couvrir différents niveaux ou dimensions, ce qui n'est pas toujours vrai. L'accommodation est donc une adaptation de type social résultant en une variation de type stylistique.

Allan Bell (1984), dans sa théorie de la variation stylistique, relie variation sociale et variation situationnelle ; la variation stylistique reproduit à l'échelle individuelle la variation entre groupes sociaux. En fait Bell considère que la variation intra-individuelle répond à la variation interindividuelle telle qu'elle est perçue chez l'interlocuteur. Bell propose un cadre d'analyse de *variation stylistique basé sur l'auditoire* :

*At all levels of language variability, people are responding primarily to other people. Speakers are designing their speech for their audience* (Bell, 1984, p. 197).

La distance physique de l'interlocuteur ou des interlocuteurs par rapport au locuteur est pour Bell significative de la distance existant entre leurs rôles respectifs dans la communication. Bell distingue ainsi entre l'auditeur choisi (*addressee*), l'auditeur présent attentif (*auditor*), l'auditeur inattentif (*overhearer*), et l'auditeur accidentel (*eavesdropper*). Des études préalables s'étaient déjà penchées sur la réaction du locuteur face aux caractéristiques de son interlocuteur. Ainsi, pour Giles, la théorie de l'accommodation expliquerait l'attitude de convergence ou corollairement de divergence qu'adopterait le locuteur pour obtenir ou garder l'approbation ou l'attention de son interlocuteur. D'autres études ont étendu cette théorie à un ensemble d'interlocuteurs (à un auditoire). L'originalité de Bell est d'envisager tous les profils d'auditoire, y compris l'auditoire virtuel comme dans le cas de communications de masse, et de comparer leur influence sur le comportement du locuteur, plus précisément sur les changements stylistiques qu'il apporte à sa production langagière. Bell distingue deux dimensions dans la variation intra-individuelle : l'une réactive et l'autre initiatique. La dimension réactive inclut la réponse aux facteurs apportés

par l'auditoire, l'interlocuteur choisi ou d'autres types d'interlocuteurs plus ou moins attentifs, de même que la réponse aux facteurs d'ordre situationnel tenant au contexte et au sujet. La dimension initiatique inclut le changement apporté au comportement du locuteur sous l'influence d'un *arbitre* (individu ou groupe linguistique physiquement absent de la communication mais faisant office de modèle se substituant en importance à l'interlocuteur dans l'esprit du locuteur).

*Referees are third persons not physically present at an interaction, but possessing such salience for a speaker that they influence speech even in their absence. The effect of referee design is to make a speaker style-shift as if actually talking to the referee rather than to the addressee* (Bell, 1984, p. 186).

L'approche et le modèle de Bell sont intéressants dans la mesure où, partant du point de vue du discours individuel d'un locuteur, ils intègrent des facteurs d'influence sur le comportement langagier du locuteur qui jusque-là semblaient irréconciliables, car participant de conceptions opposées de l'usage linguistique : le croisement des influences sociales et situationnelles, leur importance relative dans le changement linguistique, l'intégration de la notion de norme sous la forme plus subtile de l'interlocuteur-modèle virtuel auprès duquel le locuteur tend à faire approuver son discours.

Le modèle de Bell, *discourse as audience-designed*, s'applique aussi en milieu linguistique non homogène, milieu qui nous intéresse ici. En milieu bilingue, ou linguistiquement mixte, chaque locuteur, dans l'ajustement qu'il fera de son discours en fonction de son évaluation de l'interlocuteur, tiendra compte du degré de bilinguisme de ce dernier, variable qui sera susceptible de lui donner des indices quant à la compétence estimée de l'interlocuteur en français, compétence linguistique et stylistique.

Nous connaissons bien le processus d'estimation de la compétence linguistique de notre interlocuteur bilingue. Nous modelons la syntaxe de nos énoncés, le choix de notre vocabulaire dans un effort de convergence vers ce que nous estimons être la

compétence de base en français à laquelle nous nous attendons chez notre interlocuteur. Cette compétence de base correspond à peu près à la compétence minimale que nous pensons partager avec tout interlocuteur non francophone engagé dans une interaction avec un ou une francophone (français courant, restreint, commun...).

D'autre part, et dans la mesure où les interlocuteurs engagés dans une interaction se savent mutuellement bilingues, rien ne s'oppose à ce qu'ils fassent appel à l'autre langue dans leurs échanges, signe en quelque sorte de reconnaissance de groupe (facteur identitaire).

### **Les styles et la variation stylistique**

Après ces quelques remarques sur les mécanismes d'adaptation du locuteur aux circonstances de la communication, nous envisagerons les résultats de cette adaptation en examinant la variation stylistique du discours du locuteur. Or la compétence commune minimum en français nous laisse-t-elle assez de place pour exercer un quelconque choix stylistique ? Ce que nous considérons comme français commun de communication permet-il d'utiliser assez de variantes reconnues par les interlocuteurs, partagées par des francophones et non-francophones ? Est-ce que *alors, ça fait que, so* sont des variantes équivalentes pour le francophone ontarien, ou le *so* remplit-il un vide stylistique ? Nous disposons tous dans notre langue maternelle d'un répertoire stylistique comprenant assez de variantes lexicales, morphosyntaxiques et prosodiques pour nous permettre d'en user en fonction des paramètres de la situation. On comprend facilement que la compétence linguistique est liée à la possibilité d'exercer tout choix stylistique. Raymond Mougéon et Édouard Beniak (1996) ont montré que *so* était largement utilisé par des adolescents franco-ontariens, même lorsqu'ils s'adressent à des étrangers, et que la palette des variantes était plus large chez les bilingues équilibrés que chez les sujets bilingues franco-dominants ou anglo-dominants. Donc le répertoire stylistique combiné (français et anglais) des sujets bilingues

équilibrés était plus complet que celui des bilingues anglo-dominants, ces derniers utilisant certaines variantes anglaises (*so*) à l'exclusion de variantes vernaculaires françaises.

*Style, variation stylistique, niveau de langue, registre de langue* et les équivalents anglais de ces mots, autant de termes qui font référence à la spécificité (désignée parfois comme *choix, attitude, mise en œuvre*) du traitement individuel que fait subir le locuteur au code linguistique dans l'usage qu'il en fait.

Selon l'école française, le terme *style* est relié à la notion d'*esthétique* des textes littéraires, ou au caractère subjectif de l'écriture d'un auteur ou de l'usage linguistique du locuteur. Charles Bally inclut dans sa notion de stylistique une certaine pluralité d'usages. Pour Bally, les faits d'expression du langage reflètent la sensibilité ou l'affectivité des locuteurs placés dans certaines situations de communication, et par leur contenu agissent sur la sensibilité. La nécessité de regrouper ces phénomènes sous un terme unique témoigne d'une prise de conscience, c'est-à-dire que ce qui avait été observé auparavant, mais peut-être envisagé sous un autre angle, pouvait être décrit plus adéquatement comme un système cohérent de variation.

De même, pour Jules Marouzeau :

Si l'on s'applique à les distinguer, il semble que l'on puisse définir la langue comme la somme des moyens d'expression dont nous disposons pour mettre en forme l'énoncé, le style comme l'aspect et la qualité qui résultent du choix entre ces moyens d'expression (Jules Marouzeau, 1959, p. 17).

Henri Bonnard reprend la même idée :

On appelle styles les différentes manières d'exprimer une même idée (selon la culture, la classe sociale, le milieu où on s'exprime, l'état d'esprit passager, le talent, le goût) (Henri Bonnard, 1953).

Pierre Guiraud (1967) définit le *style* de façon beaucoup plus laconique comme la « manière d'exprimer la pensée par l'intermédiaire du langage ».

En 1818, J. Ch. Thiébault de Laveaux (1818, p. 664b) définissait la notion de *style* comme « la manière d'exprimer ses

pensées de vive voix ou par écrit ». Antoine Furetière (1685, p. 740), dans la définition qu'il donne du style, insiste sur l'aspect individuel : « Style se dit aussi de la manière différente dont chacun se comporte en ses actions. »

Paul Valéry retient l'idée de différence, mais précise la référence en définissant le *style* comme « écart par rapport à une norme », ou comme ajoute Charles Bruneau « une déviation du parler individuel ». C'est d'ailleurs l'idée que l'on trouve chez Leo Spitzer (de l'école idéaliste allemande), « *an individual stylistic deviation from the general norm* ».

En fait le terme *style* est surtout réservé à l'usage littéraire dans l'école française et ne désigne pas les bornes jalonnant des écarts d'expression. Il n'y a que Raymond Queneau (dans ses *Exercices de style*) pour transgresser impunément les frontières qui séparent l'expression littéraire de l'usage exclusivement linguistique du code.

L'acception nord-américaine du terme *style* n'est pas aussi restreinte.

D'après William Labov, les différents styles utilisés par une même personne sont autant d'écarts par rapport à son *style de base*, c'est-à-dire la façon de s'exprimer où elle fait le moins d'effort pour s'auto-surveiller, donc le vernaculaire. Labov distingue cinq styles : familier, appliqué, lecture de textes, lecture de mots, lecture de paires minimales ; tous ordonnés selon la dimension de l'auto-surveillance. D'après Labov tous les changements stylistiques vont dans la même direction pour tous les groupes sociaux. Labov ne s'intéressant qu'aux variables socialement pertinentes, il ne prend pas en considération les facteurs liés à la relation locuteur-interlocuteur par exemple.

Les études portant sur l'alternance de code (*code-switching*) en ethnolinguistique (Heller, 1988) ont contribué à faire avancer la recherche sur la variation stylistique. En effet, dans les communautés où plusieurs langues ou dialectes sont en contact, ces variétés remplissent les mêmes fonctions que différentes variétés d'une même langue dans une communauté unilingue. Elles ont donc une fonction stylistique.



L'école anglaise a introduit les notions de *style* et *register* avec des réalités quelque peu différentes de leurs équivalents français. Michael Halliday (1964, 1978) distingue entre *variation according to use*, c'est-à-dire les situations de communication avec tous leurs paramètres, et *variation according to user*, soit le locuteur ayant lui-même ses caractéristiques propres en tant qu'individu social. Le *style* au sens hallidayien réfère à la variation linguistique liée aux relations entre les participants à l'acte de communication, en particulier le degré de formalité adopté. Les facteurs qui peuvent faire varier ce degré de formalité incluent le contexte et l'interlocuteur. Un réseau complexe de paramètres intervient alors, entre autres l'âge et le sexe des participants, l'ancienneté et la nature de leur relation, leur différence de statut social et leur degré d'intimité.

Jean Ure raffine ces définitions en distinguant entre les *registres de langue* (terme introduit par Reid en 1956 dans *Linguistics, Structuralism and Philology*), à savoir les variétés linguistiques dont dispose le locuteur pour s'exprimer et qu'il utilise alternativement selon qu'elles sont ou non appropriées à tel ou tel usage (*the variety according to use*), et le *style*, notion attachée au type de discours dans lequel est engagé le locuteur. Ainsi, le style, poli ou familier, est influencé par la relation entre participants. Pour simplifier, la notion de *registre* se rapproche de la dimension sociale mentionnée ci-dessus, alors que la notion de *style* réfère aux influences extérieures au locuteur et qui ont des conséquences sur sa production linguistique.

*The register range of a language comprises the range of social situations recognized and controlled by its speakers – situations for which appropriate patterns are available* (Jean Ure, 1982, p. 5).

Les registres peuvent être définis à l'échelle de la langue comme au niveau du locuteur individuel. Le choix de registre est un choix très conscient de la part du locuteur, d'après Ure.

Douglas Biber et Edward Finegan (1994) consacrent un ouvrage collectif à la question des registres de langue envisagés dans une perspective sociolinguistique. Charles Ferguson

(1994) avait déjà précisé la distinction entre : variation dialectale, selon l'appartenance géographique, économique ou religieuse des locuteurs ; variation registrale, en fonction des paramètres des situations de communication ; et variation en fonction du genre, c'est-à-dire du type de message. Ces mêmes notions sont reprises et explicitées par Douglas Biber dans le même ouvrage :

*I use the term register in this paper, as it is used in this book, as a general cover term for all language varieties associated with different situations and purposes (Biber, 1994, p. 32).*

L'analyse de la variation registrale fait partie pour Biber, avec la variation selon le genre, le dialecte et le style, du cadre général d'une théorie globale de la variation sociolinguistique qui inclurait des caractéristiques propres au registre et au dialecte. Il préconise d'étendre les techniques de description analytique de la variation sociale à l'étude de la variation registrale.

Quant à Allan Bell, comme on l'a vu précédemment, il définit le *style* en termes de différences observables à l'intérieur du discours individuel du locuteur.

Nous définirons ici la notion de *style* comme le mode d'expression individuel que le locuteur choisit pour adapter son discours à son interlocuteur, l'interlocuteur matérialisant les paramètres de la situation de communication. La variation stylistique est donc observable au plan individuel et représente un processus de choix parmi une pluralité d'usages.

Parmi les études effectuées sur la variation stylistique, la plupart sont des études sociolinguistiques effectuées sur un bassin de sujets, et les variations sont établies en fonction de variables sociales, en particulier les études sociolinguistiques variationnistes.

Anthony Lodge (1993) observe pourtant que, même au sein d'une variété relativement homogène d'un point de vue social, un éventail de choix linguistiques subsiste. Ces choix répondent à des besoins stylistiques de la communauté parlant cette variété de langue. Que cet éventail de choix soit restreint ou

conditionné par certains facteurs sociaux comme le niveau moyen d'éducation, le type de vie économique de la communauté et ses croyances, n'empêche pas qu'il y ait recoupement entre les choix linguistiques de divers groupes socialement distincts mais partageant une même langue. Ces recoupements, même partiels, garantissent une intercompréhension accrue entre les locuteurs de divers dialectes sociaux. La variation stylistique agit donc comme facteur de perméabilité interdialectale.

Parmi les études récentes, nous citerons ici celles qui définissent des styles propres à une communauté linguistique ou à un groupe linguistique : Monica Heller (1988), Raymond Mougeon et Édouard Beniak (1989, 1996), Gillian Sankoff et Diane Vincent (1977).

### **Les recherches sur la variation stylistique intra-individuelle**

Peu d'études ont encore été réalisées sur la variation stylistique intra-individuelle, motivée par les changements de situations d'interaction au sens large, incluant interlocuteurs, situations d'interaction, contexte culturel, mode d'interaction, etc. Ce type de variation donne lieu plus souvent à des remarques qu'à de véritables études étalées sur une durée de quelques mois, voire quelques années. Ainsi, Labov remarque la tendance de plus en plus marquée d'un de ses intervieweurs du centre-sud de Harlem de s'éloigner des variables non standard (dont l'étude était l'objectif des enquêtes qu'il conduisait) entre le moment de sa propre entrevue en 1965, et la dernière entrevue qu'il a conduite en 1967. Cette évolution correspond à la tendance à converger vers le dialecte dominant et standard dans une situation d'entrevue en face-à-face.

À notre connaissance, John Rickford et Faye McNair-Knox (1994) sont les seuls à avoir conduit une étude d'envergure portant sur le même locuteur et sur une assez longue durée, pour ce qui est de l'anglo-américain. Cette étude consiste en une série de quatre entrevues enregistrées successivement en 1986, 1988, 1990 et 1991, destinées à identifier les différences

stylistiques dans les discours de Foxy Boston, jeune Afro-Américaine de East Palo Alto (qui avait 13 ans lors de la première entrevue). Parmi les facteurs étudiés figure l'influence de l'interlocutrice dans l'usage quantitatif que fait Foxy de certaines variables vernaculaires, qui est comparée à des études précédentes sur ces variables selon la race et le style. Puis on étudie la variation en fonction du sujet abordé dans l'usage du vernaculaire dans les deux dernières entrevues, et les relations entre le style *non personnel* de la locutrice et le style influencé par l'interaction avec l'interlocutrice. Enfin, on essaie de préciser l'influence de la situation et du contexte de l'entrevue et l'usage stratégique du style. L'étude est entreprise pour chercher à confirmer, voire à préciser et à consolider les hypothèses émises par Bell (1984) sur le parallélisme éventuel entre la variation stylistique d'un même individu et la variation sociale entre plusieurs locuteurs. D'après les auteurs, les prédictions de Bell quant à l'accommodation différentielle, c'est-à-dire le fait que certaines variables sont susceptibles de subir des changements stylistiques significatifs selon les classes d'interlocuteurs, et d'autres non, se trouvent vérifiées par cette étude. L'axiome de Bell sur le parallélisme entre variation stylistique et variation sociale est également confirmé. De plus, les auteurs confirment que l'importance de l'interlocuteur est plus significative que le sujet abordé en ce qui concerne le changement de style. En revanche, il a été plus difficile de vérifier empiriquement l'hypothèse de Bell selon laquelle les locuteurs changent de style lorsqu'ils communiquent sur certains sujets comme s'ils s'adressaient à des interlocuteurs qu'ils associeraient avec ces sujets.

La présente étude se situe dans la ligne des études portant sur un nombre limité de locuteurs pendant une période prolongée. Elle est basée sur un corpus constitué d'enregistrements réalisés par et sur trois sujets francophones entre mai et décembre 1995. Chaque sujet interagit avec divers interlocuteurs, soit en personne soit au téléphone, dans des conversations soit restreintes (à deux) soit à plusieurs intervenants. L'objectif était ici de recueillir des données suffisamment importantes sur cha-

cun pour pouvoir décrire la variation individuelle dans leur discours.

### **La description du corpus**

Le corpus constitué en 1995 comprend environ 30 heures d'enregistrements réalisés en Ontario, au Québec et en France. Ces enregistrements sont centrés sur trois sujets en interaction avec divers interlocuteurs dans des situations de communication variées.

Les sujets, tous de langue maternelle française, comprennent : une Française de 26 ans, étudiante en éducation, au Canada depuis quelques années ; une Québécoise de 55 ans, vivant en Ontario depuis quelques années, étudiante en traduction et mariée à un Québécois des Forces armées ; un Franco-Ontarien de souche, âgé de 40 ans, ayant une activité professionnelle en français et en anglais, et en même temps étudiant à l'université, marié à une Française.

Ces trois sujets ne présentent pas de grande différence de classe sociale et ont sensiblement le même degré d'éducation (universitaire). En revanche, leur situation quant au bilinguisme est différente : les locutrices française et québécoise sont rarement en situation où elles utilisent les deux langues en alternance. Il y a cloisonnement net dans leurs situations d'interaction linguistique. Le sujet franco-ontarien, par contre, est fréquemment dans des situations où il manie alternativement les deux langues, soit au travail, à l'université, voire avec sa parenté ontarienne.

Les interlocuteurs sont des membres de la famille, des proches, des amis, des collègues au travail ou à l'université, des clients ou des inconnus. Les modes d'interaction varient entre des conversations à deux ou à plusieurs, en face-à-face ou au téléphone. Les situations de communication incluent la maison, la voiture, le milieu de travail, l'université, des magasins, un casino ; certains enregistrements ont été réalisés en France, dans la région parisienne, pour la Française, au Québec, dans la région de Roberval, pour la Québécoise. Le contrôle de l'enregistrement est laissé au sujet qui généralement branche lui-même son appareil pour des périodes prolongées.

Les enregistrements ont été transcrits orthographiquement par une francophone et, à l'occasion, phonétiquement pour rendre compte de cas non identifiables autrement. Ils ont été saisis sur ordinateur et traités par le programme de concordance CONC pour Macintosh.

### **Les données sélectionnées**

En sélectionnant certains faits de langue, on cherche à décrire la variation individuelle et à déterminer les facteurs de cette variation. Plus précisément, on cherche à savoir si le facteur du degré de bilinguisme joue un rôle majeur dans la variation stylistique, et si cela est le cas, s'il s'agit du bilinguisme du locuteur, de la situation ou de l'interlocuteur.

On a sélectionné pour les besoins de la présente étude trois types de données : les marqueurs logiques de conséquence, les énoncés négatifs et les emprunts lexicaux. D'autres types de données s'y ajouteront ultérieurement.

Les *marqueurs logiques de conséquence* présents dans le corpus sont les suivants : *alors, donc, en effet, (ça) fait (que), so*. Aucun des sujets n'emploie les cinq. *Alors, donc, en effet* appartiennent à la langue standard, alors que *ça fait que* et *so* sont des variantes vernaculaires ou empruntées à l'anglais. Bien que l'on ait compté ensemble toutes les occurrences de ces marqueurs logiques, on a identifié les cas où ces marqueurs jouaient le rôle de ponctuels ou d'embrayeurs de discours, indiquant un changement de sujet, ou la fin d'un sujet. On n'a pas tenu compte des emplois d'intensificateurs ou de marqueurs interrogatifs que ces mots peuvent assumer, comme *alors ?, écoute-donc, dis-donc, alors bon*.

On a différencié les sujets de conversations (travail-université ; vie quotidienne et familiale) et les catégories d'interlocuteurs (conjoint, famille, collègues proches, contacts professionnels ou étrangers) pour vérifier la pertinence de ces facteurs.

Les *énoncés négatifs* retenus comprennent les structures *ne pas, ne p(l)us, ne jamais, ne rien, rien ne, ne personne, personne ne, ne (r)ien que*, ainsi que ces structures sans le *ne* de négation. Un

certain nombre d'occurrences ont été écartées lorsqu'il était impossible de déterminer la présence du *ne* à cause de la confusion avec la consonne de liaison *-n*. Elles sont cependant comptées et classées sous l'étiquette *indéterminé*.

On cherche à confirmer ici les résultats d'autres études sur la non-signification de l'occurrence du *ne* en tant que variable sociostylistique dans les énoncés négatifs.

Pour ce qui est de la *présence de l'anglais dans le discours du locuteur*, on a dans un premier temps compté les emprunts lexicaux des sujets, en essayant de les catégoriser comme langue de spécialité, emprunts culturels, connecteurs discursifs ou mots-outils. Puis, on a pris en considération les cas d'alternance de code ou de va-et-vient entre les deux langues à l'intérieur d'un même énoncé.

On essaie encore ici de relier ces faits à la formalité de la discussion ou au degré d'intimité entre le locuteur et l'interlocuteur, et au degré d'appartenance identitaire du locuteur au groupe culturel de l'interlocuteur.

On envisage ultérieurement une étude lexicale incluant les formes vernaculaires.

### **L'analyse des résultats**

Les résultats obtenus ici sont significatifs de la variation individuelle propre à chaque locuteur et non à leur groupe social.

### ***Les marqueurs logiques de conséquence***

Des trois sujets dont la production est étudiée ici, le sujet franco-ontarien présente la plus grande variété de marqueurs logiques de conséquence.

Tableau 1

Distribution des marqueurs logiques de conséquence en fonction de la formalité du sujet de conversation chez Michel (Franco-Ontarien)

Marqueurs	Total des occurrences	Sujets reliés au travail-université	Sujets reliés à la vie quotidienne et familiale
So	17	2	15
Alors	26	20	6
Donc	1	1	
En effet	3	3	

Tableau 2

Distribution des marqueurs logiques de conséquence en fonction de l'interlocuteur, chez Michel

Marqueurs	Conjoint	Famille ontarienne	Collègues, proches	Contacts
So	1	16		
Alors	3	8	15	
Donc				1*
En effet	1	1		1

\*S'accompagnait du vouvoiement.

Ces chiffres par leur distribution établissent une corrélation entre l'occurrence de la variante *so* et la familiarité du sujet abordé d'une part, et l'appartenance identitaire au groupe franco-ontarien d'autre part. Mentionnons que la conjointe du locuteur n'appartient pas au même groupe culturel et donc est perçue comme ayant une identité autre. (Elle a d'ailleurs manifesté sa surprise devant l'existence de *so* dans le discours de Michel). Ainsi que l'avait déjà mis en valeur Uriel Weinreich (1953), l'emprunt d'éléments de base (comme *so*) dans des situations de contact intense entre les langues a une signifi-



tion sociosymbolique : il témoigne de l'état avancé d'acculturation dont les locuteurs très bilingues font l'expérience.

Il apparaît d'autre part que la variante standard *alors* est très fréquente lorsque des sujets reliés au travail sont abordés et qu'ils sont abordés avec des interlocuteurs qui sont des collègues de travail, surtout québécois.

*Donc* est très rare et n'est employé qu'avec une interlocutrice non connue du locuteur, et à propos d'un sujet professionnel.

**Tableau 3**  
**Distribution des marqueurs logiques de conséquence utilisés par Ginette (Québécoise) en fonction des sujets abordés et des interlocuteurs**

Sujets Interlocuteurs	Total des occurrences		Sujets spécialisés (recherche, études, automobile)		Sujets reliés à la vie quotidienne et familiale	
	Fait que	Alors	Fait que	Alors	Fait que	Alors
Mari, famille	173	8	63	6	110	2
Amis, connaissances	12	1	6	0	6	1
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>9</b>	<b>69</b>	<b>6</b>	<b>116</b>	<b>3</b>

On a également recensé 59 occurrences de *fait que* comme embrayeur, 68 comme ponctuant, ainsi que 5 occurrences de *alors* comme embrayeur.

La locutrice québécoise utilise presque exclusivement la variante québécoise vernaculaire *fait que*. Le faible nombre de *alors* et le fait qu'il soit utilisé principalement pour aborder des sujets spécialisés l'identifient comme variante standard liée à des situations relativement formelles ou complexes. Dans le cas de *fait que*, la presque exclusivité des occurrences sont produites à l'intention de locuteurs proches de l'intimité de la locutrice.

Mathilde, la locutrice française, n'utilise aucune variante vernaculaire. Deux marqueurs de conséquence sont présents dans ses enregistrements : *alors* et *donc*, variantes du standard.

Mathilde utilise 8 *alors* et 31 *donc* comme marqueurs de conséquence. *Alors* est utilisé aussi comme embrayeur ou ponctuant, dans 19 occurrences). *Donc* est utilisé également 8 fois comme embrayeur. Dans les deux cas (*alors* et *donc*), les sujets abordés sont spécialisés (cours et professeurs universitaires, élections, psychopathologie), mais aussi quotidiens (repas, cigarette).

### *Les énoncés négatifs*

**Tableau 4**  
Distribution des énoncés négatifs chez les trois sujets

Locuteurs	Énoncés sans <i>ne</i>	Énoncés avec <i>ne</i>	Indéterminés	Total
Mathilde	105 (87,5 %)	10 (8 %)	5 (4 %)	120
Michel	381 (89 %)	19 (4 %)	28 (6,5 %)	428
Ginette	871 (94,1 %)	16 (1,7 %)	38 (4,1 %)	925
<b>Total</b>	<b>1 357 (92 %)</b>	<b>45 (3 %)</b>	<b>71 (4,8 %)</b>	<b>1 473 (100 %)</b>

Pour l'ensemble des locuteurs du corpus, entre 87,5 % et 94,1 % des énoncés négatifs ne comportent pas de particule *ne*. Ces résultats corroborent ceux d'études précédentes (Gillian Sankoff et Diane Vincent, 1977 : 85 % à 100 %).

Par ailleurs, les trois locuteurs produisent aussi des énoncés comportant *ne*. Dans certains cas, ces énoncés singent un discours formel figé (s'accompagnant du *nous*), voire huppé. Mais les locuteurs produisent également des énoncés plus ordinaires comportant *ne*.

La présence ou l'absence de particule *ne* ne semblent pas significatives puisque la plupart des énoncés négatifs en sont dépourvus, et ce à la fois dans un discours familier et dans un discours plus professionnel ou spécialisé.

*Les emprunts*

**Tableau 5**  
**Nombre total d'emprunts par locuteur**

	Spécialisés	Non spécialisés	Total
Mathilde	3	4	7
Ginette	25	26	51
Michel	50	64	114

Il apparaît que les emprunts à l'anglais sont également partagés entre les emprunts relevant de domaines spécialisés (service, restauration, route et automobile) et d'autres, qu'ils soient culturels (*jeans, token, fudge*), ou anciens, ou autres.

Le locuteur franco-ontarien utilise deux fois plus de mots empruntés à l'anglais dans son discours que les deux autres locutrices. Les interlocuteurs à qui il s'adresse sont tous francophones de langue maternelle. Les emprunts de Michel sont nombreux – même quand il communique avec sa femme, française – surtout lorsqu'il aborde des sujets qui lui sont familiers par le biais de l'anglais, par exemple ses études, et aussi lorsqu'il communique avec sa tante tout aussi bilingue (interlocutrice franco-ontarienne particulièrement bavarde).

La nature grammaticale des emprunts varie selon les locuteurs : le plus bilingue, Michel, utilise des connecteurs discursifs anglais, tels *but, like, so, anyway, whatever, I know, good*, termes absents chez les deux autres. Cette tendance avait déjà été observée par Raymond Mougéon et Édouard Beniak (1996) dans des études corrélant le bilinguisme des sujets et leur utilisation de connecteurs logiques anglais plutôt que de variantes vernaculaires correspondantes. Ces auteurs avaient d'ailleurs mis en évidence le rôle moteur des locuteurs bilingues équilibrés dans la diffusion de variantes anglaises parallèlement aux variantes vernaculaires, pour des raisons identitaires en partie.

On a déjà constaté que si Michel utilise *so* comme connecteur logique en variation avec d'autres connecteurs équivalents

plus formels, il n'utilise jamais son équivalent vernaculaire *ça fait que*, comportement semblable à celui observé par Mougeon et Beniak chez les bilingues restreints, c'est-à-dire ceux dont la langue maternelle est de plus en plus transmise par l'école, et pour qui la langue familière et familiale est plus l'anglais que le français.

### ***L'alternance de code***

Ce comportement n'est observé que chez Michel qui a produit 66 occurrences d'énoncés présentant des alternances de codes entre l'anglais et le français ou des va-et-vient entre les deux langues. Nous en présentons ici quelques exemples :

- (64) Tiens, *like* tu peux m'parler toute la journée j'entends rien, moi c'est *I'm not it's not like doing it on purpose it's just the way it is don't bother me*.
- (63) Ben mononcle Maurice était *well known to* Maman avant qu'i s'marie.
- (50) *Signal light* c'est *optional* sur le sien.
- (44) Ben j'te rencontrerai au *subway stop* à *Queen's park*, ah non *make it Museum, ya*.
- (35) *Nobody's ever had a test with him*, puis c'est un classiciste en plus.
- (22) C'est monsieur Bougeon j'imagine, ou t'es *on call now*, oui ben.
- (20) a s'plaint que j'ai pas amené les *toasts* puis le journal en même temps, oui, ça tu, *you give an inch she takes a mile* hein, *geeze* hein.
- (18) J'm'as appeler Vancouver pour qu'i s'arrangent pour mettre ça su'l'prochain avion pour Montréal, *hold up for pick up* à l'aéroport.
- (16) Aviser Clément Chabot *when the part arrives*.
- (15) quoi, ben apparemment c'est pas t'es pas la seule là là hen, ben *it's been going for a year and a half* it's c'est normal.

- (8) Cette étude, moi j'aurais euh *ok*, *I would use another example* peut-être.
- (4) c'est des *self-managed teams* pis des fois c'est l'vrai bordel.
- (6) Moi j'aurais mis cet étudiant s'est dirigé vers la science politique, mais son véritable objectif c'est le droit, *which is usually the case*.
- (9) j'ai pas hâte de voir les résultats du test, je sais pas, *I don't know*, on verra bien, *I don't know*.

Il est important de préciser ici que les 66 occurrences d'alternance de code sont réparties dans toute la production de Michel, c'est-à-dire lorsqu'il s'adresse à des interlocuteurs français, québécois ou franco-ontariens, de sa proche famille ou des collègues de travail. Il couvre une variété de sujets dans les 66 exemples : latin, études, commentaires sur un livre, commandes et livraisons de pièces de l'entreprise où il travaille, vie familiale, conduite automobile, directions pour se rendre à Toronto, etc. Il semblerait donc que l'alternance de code fasse partie du style individuel de Michel et que l'interlocuteur n'ait pas vraiment de prise sur certaines caractéristiques du style individuel. Ceci rejoint les prédictions de Bell quant à l'accommodation différentielle, c'est-à-dire le fait que certaines variables sont susceptibles de subir des changements stylistiques significatifs selon les classes d'interlocuteurs, et d'autres non. Heller (1988) avait déjà mis en évidence l'aspect emblématique de l'alternance de code quant à l'identité bilingue et biculturelle des sujets bilingues dits *équilibrés*. Ce n'est donc pas une surprise de trouver un tel phénomène chez Michel, qui représente bien cette catégorie de bilingues.

## Conclusion

Nous avons tenté ici par la description de certaines données, issues du corpus sur la variation individuelle, de vérifier le rôle réducteur du facteur bilinguisme sur le spectre de la variation stylistique individuelle. Les résultats les plus intéressants sont ceux qui impliquent des variantes anglaises se substituant

à des équivalents en français vernaculaire. So, connecteur logique, valorisé par sa charge identitaire chez les sujets franco-ontariens bilingues, semble évincer chez le sujet franco-ontarien de cette étude son équivalent vernaculaire *ça fait que*, qui appartient à un répertoire de français plus familier.

Le nombre d'emprunts à l'anglais qui ne relèvent d'aucune langue spécialisée, mais plutôt du vocabulaire courant, est aussi plus important chez le locuteur bilingue équilibré<sup>1</sup>. Chez les locutrices québécoise et française, les mots d'emprunts, surtout des substantifs, ne sont pas associés à aucun style de discours particulier, mais sont plutôt représentatifs des emprunts en usage dans les communautés linguistiques auxquelles elles appartiennent. Le rôle de l'interlocuteur, réel ou virtuel, se traduit par la reconnaissance tacite, ou l'évaluation, chez le locuteur du bilinguisme de son interlocuteur. La représentation que se fait le locuteur bilingue actif du bilinguisme de son interlocuteur a un impact direct sur l'actualisation dans son discours du répertoire commun entre les acteurs de la communication. Dans ce sens on peut affirmer que l'interlocuteur bilingue, donc la représentation que se fait de lui le locuteur, joue un rôle direct dans la prise en charge par l'anglais d'une partie de la variation stylistique du locuteur.

Les résultats obtenus ici confirment que le locuteur bilingue équilibré possède un répertoire stylistique actif plus varié que celui dont font usage les francophones pour qui l'usage des deux langues est moins égal, et que l'usage de l'anglais n'affecte pas, semble-t-il, son répertoire stylistique actif en français.

---

1. Il est intéressant de remarquer que le discours de Michel qui actualise ici le discours d'un francophone très bilingue (bilingue équilibré) présente une grande diversité stylistique (dans l'usage des connecteurs logiques étudiés, formels comme informels), l'usage alternatif des deux langues, la capacité de varier son discours d'un dialecte du français à un autre pour les associer à des styles différents : le style vulgaire est associé chez Michel au français de France (bordel, chiant), alors que le style familier-familial est associé à l'usage d'un lexique vernaculaire ou anglais spécialisé (*dam, deadheads, gates*).

## Bibliographie

- ANGLEJAN, Alison d', et Richard G. TUCKER. « Sociolinguistic Correlates of Speech Style in Quebec », *Language Attitudes : Current Trends and Prospects*, sous la direction de Roger W. Shuy et Ralph W. Fasold, Washington, Georgetown University Press, 1973, p. 1-27.
- BALLY, Charles. *Traité de stylistique française*, Heidelberg, Winter, 1909, 2 vol.
- BELL, Allan. « Language Style as Audience Design », *Language in Society*, vol. 2, n° 13 (1984), p. 145-204.
- BONNARD, Henri. *Notions de style, de versification et d'histoire de la langue française*, Paris, SUDEL, coll. « classique SUDEL », 1953.
- BOURHIS, Richard Y., Howard GILES et Wallace LAMBERT. « Social Consequences of Accommodating One's Style of Speech: a Cross-National Investigation », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 6 (1975), p. 53-71.
- BRUNOT, Ferdinand, et Charles BRUNEAU. *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et Cie, 1969.
- CHAUDENSON, Robert, Raymond MOUGEON et Édouard BENIAK. *Pour une étude panlectale de la variation en français*, Paris, Didier ; Montréal, Érudition, 1993.
- CHISS, Jean-Louis, et Christian PUECH. « Charles Bally : la stylistique comme discipline et enjeu », *Langages*, n° 118 (1995), p. 97-108.
- De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, sous la direction de Jürgen Erfurt, Leipzig, Leipzig Universität Verlag, 1996.
- FERGUSON, Charles A. « Diglossia », *Word*, n° 15, (1959), p. 325-340. Publié ultérieurement dans : *Language and Social Context*, sous la direction de P.P. Giglioli, Harmondsworth, Penguin, 1972.
- FERGUSON, Charles A. « Dialect, Register and Genre : Working Assumptions About Conventionalization », *Sociolinguistic Perspectives on Register*, sous la direction de Douglas Biber et Edward Finegan, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 15-30.
- French Today : Language in its Social Context*, sous la direction de Carole Sanders, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.
- FURETIÈRE, Antoine. *Essai d'un dictionnaire universel*, Paris, 1685.

- FURETIÈRE, Antoine. *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes des sciences et des arts*, La Haye-Rotterdam, Arnout et Reipier Leers, 1690.
- GADET, Françoise. « Variations, données et théorie linguistique », *Langage et société*, n° 52, 1990, p. 59-80.
- GILES, Howard, et Peter F. POWESLAND. *Speech Style and Social Evaluation*, London, Academic Press, 1975.
- GILES, Howard, et Robert N. ST. CLAIR. *Language and Social Psychology*, Oxford, Basil Blackwell, 1979.
- GILES, Howard, D.M. TAYLOR et Richard Y. BOURHIS. « Towards a Theory of Interpersonal Accommodation Through Speech : Some Canadian Data », *Language in Society*, vol. 2 (1973), p. 177-192.
- GUIRAUD, Pierre. *La stylistique*, Paris, PUF, 1967, coll. « Que sais-je ? ».
- HALLIDAY, Michael. « The Users and Uses of Language », *Readings in the Sociology of Language*, sous la direction de Joshua Fishman, La Haye, Mouton, 1968 [1964].
- HALLIDAY, Michael. *Language as a Social Semiotic : the Social Interpretation of Language and Meaning*, London, Edward Arnold, 1978.
- HELLER, Monica. « Strategic Ambiguity : Code-Switching in the Management of Conflict », *Code-Switching : Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, sous la direction de Monica Heller, Berlin, Mouton de Gruyter, 1988, p. 77-97.
- HYMES, Dell H. « On Communicative Competence », *Sociolinguistics*, sous la direction de J.B. Pride et Janet Holmes, Penguin Books, 1972, p. 269-293.
- Issues in Second Language Acquisition : Multiple Perspectives*, sous la direction de Leslie M. Beebe, New York, Newbury House Publishers, 1987.
- LABOV, William. *The Social Stratification of English in New York City*, Arlington (VA), Center for Applied Linguistics, 1966.
- LABOV, William. *Sociolinguistic Patterns*, University of Pennsylvania Press, 1972.
- LEFEBVRE, Claire. « Les notions de style », *La norme linguistique*, sous la direction de Édith Bédard et Jacques Maurais, Québec, CLF ; Paris, Robert, 1983, p. 305-333.



- LEPICQ, Dominique, et Richard BOURHIS. « Attitudes et comportements linguistiques dans les zones bilingues au Canada », *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, sous la direction de Jürgen Erfurt, Leipzig Universität Verlag, 1996, p. 89-118.
- LODGE, R. Anthony. *French : From Dialect to Standard*, Londres, Routledge, 1993.
- MAROUZEAU, Jules. *Précis de stylistique française*, Paris, Masson et Cie, 1959.
- MOUGEON, Françoise. « Les emprunts lexicaux à l'anglais comme marqueurs de variation sociostylistique dans le français de France et du Canada », *La didactique à l'œuvre : perspectives théoriques et pratiques*, sous la direction de Jacques Cotnam et Janet Paterson, Toronto, Canadian Scholars' Press, 1995, p. 94-107.
- MOUGEON, Raymond, et Édouard BENIAK. « Language Contraction and Linguistic Change : the Case of Welland French », *Investigating Obsolescence : Studies in Language Contraction and Death*, sous la direction de Nancy Dorian, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 287-312.
- MOUGEON, Raymond, et Édouard BENIAK. « Le français en Ontario : bilinguisme, transfert à l'anglais et variabilité linguistique », *Le français dans l'espace francophone*, sous la direction de Didier de Robillard et Michel Beniamino, Paris, Champion-Slatkine, 1993, tome I, p. 53-77.
- MOUGEON, Raymond, et Édouard BENIAK. « Social Class and Language Variation in Bilingual Speech Communities », *Current Issues in Linguistic Theory 127 : Towards a Social Science of Language*, sous la direction de Gregory R. Guy, et autres, Amsterdam, Benjamins, 1996, p. 69-99.
- RICKFORD, John, et Faye McNAIR-KNOX. « Addressee- and Topic-Influenced Style Shift », *Sociolinguistic Perspectives on Register*, sous la direction de Douglas Biber et Edward Finegan, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 235-276.
- SANDERS, Carole. « Sociosituational Variation », *French Today : Language in its Social Context*, sous la direction de Carole Sanders, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 27-53.

SANKOFF, Gillian, et Diane VINCENT. « L'emploi productif de *ne* dans le français parlé à Montréal », *Le français moderne*, vol. 45, n° 3 (1977), p. 243-256.

*Sociolinguistic Perspectives on Register*, sous la direction de Douglas Biber et Edward Finegan, Oxford, Oxford University Press, 1994.

THIÉBAULT DE LAVEAUX, J.-Ch. *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, Paris, 1818, p. 664b.

URE, Jean. « Approaches to the Study of Register Change », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 35 (1982), p. 5-23.

WEINREICH, Uriel. *Languages in Contact*. La Haye, Mouton, 1963.